

REGION AUVERGNE RHONE ALPES

Chiffres clés 2015



Au total, 83,3 millions d'euros de subventions (fonds d'aide à la rénovation thermique - FART* - inclus) ont été distribués par l'Anah en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ils se répartissent de la façon suivante :

- 0,3 million d'euros à l'humanisation des structures d'hébergement ;
- 6,3 million d'euros à l'ingénierie (études, suivi-animation, etc.) ;
- 76,7 millions d'euros aux propriétaires pour le financement de leurs travaux.

Ces aides ont généré un volume global de travaux éligibles de 163 millions d'euros, soit l'équivalent de 3 260 emplois créés ou préservés.

Au total, 8 652 logements ont été rénovés, grâce à ces aides :

- 7 787 logements dans la cadre d'aides directes aux propriétaires ;
- 865 logements au travers d'aides aux syndicats de copropriétaires.

* Le Fart permet de verser la prime d'État dans le cadre du programme Habiter Mieux, dès lors que les travaux de rénovation énergétique permettent un gain de consommation énergétique d'au moins 25 %.

La répartition des aides Anah par bénéficiaires

PROPRIETAIRES OCCUPANTS	Nombre de logements	Montant des aides (en M€)	Aide moyenne au logement (en €)
Total	7 087	43,6	6 148
*dont propriétaires très modestes	6 207	39,5	6 360
*dont propriétaires modestes	880	4,1	4 634

- 87 % des aides attribués aux propriétaires occupants ont bénéficié à des ménages très modestes (90 % au niveau national)
- 75 % d'entre eux ont bénéficié d'une prime Habiter Mieux, qui leur a permis d'intégrer de fortes exigences de performance énergétiques dans leur projet de travaux. Pour ces bénéficiaires, l'aide moyenne par logement est de 9 613€.

PROPRIETAIRES BAILLEURS	Nombre de logements	Logements aidés en %	Montant des aides (en M€)	Aide moyenne par logement (en €)
Total	699	100	11,4	16 347
*dont loyer très social	39	6	1,0	24 921
*dont loyer social	622	89	10,0	16 255
*dont loyer intermédiaire	28	4	0,3	11 820
*dont loyer libre	10	1	0,1	1 315

- Le nombre de logements aidés au titre du régime d'aides aux propriétaires bailleurs est d'un niveau équivalent à 2014, en restant concentré sur la production d'un parc à vocation sociale. 93 % des logements financés sont proposés avec des loyers sociaux ou très sociaux (83 % au niveau national).
- 87 % des propriétaires bailleurs ont aussi été subventionnés au titre de la rénovation énergétique, portant l'aide moyenne à 17 174 € sur ces logements.

Les axes d'interventions

> La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé

PROFIL DES PROPRIETAIRES	Nombre de logements	Montant des aides (en M€)	Aide moyenne par logement (en €)
Total	831	16,6	19 975
Propriétaires occupants	340	6,7	19 705
Propriétaires bailleurs	440	9,6	21 818
Syndicats de copropriétaires	50	0,23	4 679
Communes (travaux d'office)	1	0,04	40 291

Au contraire des résultats nationaux présentant une progression de 4,5 % par rapport à 2015, l'activité de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé est en baisse sur la région : 16 % de logements en moins en comparaison de l'année précédente.

83 % des logements concernés ont bénéficié de la prime Habiter Mieux, attestant de travaux de rénovation énergétique ambitieux. Ils ont ainsi vu leurs performances énergétiques s'accroître à un niveau conséquent tout en améliorant les conditions d'habitat.

> La lutte contre la précarité énergétique – Programme Habiter Mieux

PROFIL DES PROPRIETAIRES	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en M€)	Montant des primes Fart (en M€)	Montant total (en M€)	Aide moyenne par logement* (en €)
Total	6 570	52,2	16,1	68,3	8 243
Propriétaires occupants	5 288	37,1	13,9	51	5 288
Propriétaires bailleurs	609	10,9	1,1	12	17 092
Syndicats de copropriétaires	673	4,2	1,1	5,3	6 244

Dans les subventions du Fonds d'aide à la rénovation thermique, on peut ajouter à ces chiffres 2,2 millions d'euros de soutien à l'ingénierie.

Suite aux actions engendrées pour limiter les stocks de dossiers, le programme Habiter Mieux a connu un ralentissement de 9 % mais a maintenu une dynamique pour répondre aux objectifs fixés en atteignant 6 570 logements aidés.

La lutte contre la précarité énergétique représente 82 % des aides aux travaux accordées par l'Anah en 2015 en région Auvergne Rhône Alpes

> Le redressement des copropriétés en difficulté

	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en M€)	Aide moyenne au logement (en €)
Total	865	5,6	6 455

L'aide aux syndicats de copropriété se fait dans le cadre des OPAH copropriétés dégradées et des Plans de Sauvegarde, mais également dans le cadre d'autres dispositifs contractuels ou en secteur diffus. Le nombre de logements aidés dans le cadre du redressement de copropriétés en difficulté a diminué de 24% (1 135 logements en 2014), en lien avec le renouvellement de nombreux dispositifs prévu en 2016.

673 logements en copropriété ont bénéficié d'aides à la rénovation thermique, via une aide aux syndicats de copropriétaires ou des aides individuelles, soit 78% des logements subventionnés.

> L'adaptation des logements à la perte d'autonomie

	Nombre de logements	Montant des aides (en M€)	Aide moyenne par logement (en €)
Total	2 267	6,9	3 044
*dont maintien à domicile	1 868	5,4	2 890
*dont handicap	399	1,5	3 783

238 logements (10%) ont bénéficié de la prime Habiter Mieux, attestant de travaux mixtes, qui associent une adaptation à la perte d'autonomie et une diminution de la précarité énergétique.

> Le développement de l'offre à loyers maîtrisés

CONVENTIONNEMENT	Loyer très social	Loyer social	Loyer intermédiaire	TOTAL
Total	60	761	169	990
*avec travaux	36	286	15	337
*sans travaux	24	475	154	653

En nombre de logements. Sont comptabilisées les conventions dont les dates d'effet se situent dans l'année 2015.

Les conventionnements de loyers sans aides aux travaux (CST) permettent la location d'un bien avec un loyer maîtrisé en contrepartie d'avantages fiscaux. En 2015, leur nombre a diminué d'environ 32 % par rapport à 2014, en lien avec la priorisation donnée vers les logements PO Energie et Habiter Mieux sur la région Auvergne Rhône-Alpes.

Les programmes locaux

> les territoires de gestion

En 2015, les aides de l'Anah ont été accordées sur la région par 18 territoires de gestion, dont 8 collectivités délégataires de compétence. 2 collectivités ont choisi d'être délégataires d'une compétence dite de type 3, c'est-à-dire d'assurer la gestion complète des dossiers.

Les délégataires de compétence jouent un rôle important dans l'activité de l'Anah : ils accordent 34 % des aides aux propriétaires.

> les programmes locaux d'amélioration de l'habitat

76 % des logements de 2015 ont été subventionnés dans le cadre d'opérations programmées. Le nombre de programmes vivants sur l'année a légèrement diminué depuis 2014 (de 116 programmes en 2014 à 110 en 2015).

Les aides à l'ingénierie représentent un montant total de 5,1 M€ dont 2,2 M€ pour le Fart. Elles augmentent de 1 M€ par rapport à 2014.

Ce sont les aides à l'ingénierie pour le programme Habiter Mieux (financées par le Fart) qui ont évolué afin d'accompagner la forte augmentation de l'activité du programme amorcée depuis 2013.

TYPE DE PROGRAMMES	Nombre de programmes	Nombre de logements	Montant des aides Anah (en €)	Montant des aides Fart (en €)
Total	110	6 557	46,6	12,0
OPAH	32	1 527	10,6	2,7
OPAH RR	7	142	1,2	0,3
OPAH RU	15	311	3,2	0,6
PIG	39	3737	26,7	7,4
OPAH Copro - PLS	17	810	4,9	1,0

Les résultats territoriaux

DEPARTEMENT	TERRITOIRES	Montant des aides Anah à l'ingénierie (en €)	Montant des aides Anah aux travaux (en €)	Montant des aides Fart aux travaux et à l'ingénierie (en €)	Total des aides (en €)	Nombre de logements
Total		4,1	60,8	18,4	83,3	8652
Ain	Conseil départemental de l'Ain (délégataire)	0,4	3,5	0,8	4,7	544
Allier	Conseil départemental de l'Allier (délégataire)	0	6,0	2,2	8,2	908
Ardèche	Délégation Locale de l'Ardèche	0,3	4,3	1,2	5,8	630
Cantal	Délégation Locale du Cantal	0,3	3,4	0,9	4,6	412
Drôme	Délégation Locale de la Drôme	0,2	6,3	1,8	8,3	854
Isère	Délégation Locale de l'Isère	0,4	2,5	0,9	3,8	397
Isère	Grenoble Métropole (délégataire)	0,2	4,2	2	6,4	724
Isère	CA Pays Voironnais (délégataire)	0,1	0,8	0,3	1,2	124
Loire	Délégation Locale de la Loire	0,5	8,4	2,2	11,1	1093
Haute-Loire	Délégation Locale de la Haute-Loire	0,1	3,3	0,9	4,3	404
Puy-de-Dôme	Délégation Locale du Puy-de-Dôme	0,4	5,3	1,6	7,3	720
Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand Communauté (délégataire)	0,1	1,8	0,6	2,5	253
Rhône	Délégation Locale du Rhône	0,2	2,4	0,5	3,1	246
Rhône	Métropole de Lyon	0,4	4,3	1,4	6,1	682
Savoie	Délégation Locale de Savoie	0,2	2,1	0,6	2,9	344
Savoie	Chambéry Métropole	0,1	0,3	0,1	0,5	67
Haute -Savoie	Délégation Locale de Haute-Savoie	0,1	1,8	0,4	2,3	240
Haute -Savoie	Annemasse Agglomération (délégataire)	0,1	0,1	0	0,2	10